

Document à conserver 5 ans

RÉFÉRENCES

Titulaire(s)

MME Ting CHEN

Identifiant Internet

chenting17@hotmail.com

Compte Client

CLT08490519

Contrat

CTC86014717

Point De Livraison (PDL)

22356295206489

Adresse de consommation

PAV
221 rue DU GENERAL LECLERC
94000 CRETEIL

N° de série du compteur

02237512194702

Type de compteur

Linky

CONTACT PRIMEO ENERGIE

 www.particuliers.primeo-energie.fr

 assistance@particuliers.primeo-energie.fr

 01 70 23 24 97 (Prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

 Primeo Energie France
Service Particulier
8 place Boulnois
CS 89876
75173 Paris Cedex 17

DÉPANNAGE RÉSEAU Enedis

 Diagnostic panne et interruption
www.enedis.fr/panne-et-interruption

 Appel urgences réseau Enedis
09 726 750 94
Appel non surtaxé, 7j/7 & 24h/24

MME Ting CHEN
221 Rue Du Général Leclerc
94000 CRETEIL

FACTURE N° F4170080021 DU 31/08/2025

Électricité	64,84 €
TVA	12,37 €

Montant à payer au 31/08/2025

Prélevé le 15/09/2025

77,21 € TTC

LES PROCHAINES ÉTAPES

Prochaine facture prévue vers le 01/10/2025
Télérelève de votre compteur électrique prévue le 25/09/2025

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant de 77,21 € sera prélevé le 15/09/2025 sur le compte suivant :

Titulaire du compte : Ting CHEN
IBAN : FR44XXXXXXXXXXXXXXXXXX3345
Référence unique du mandat (RUM) : CLT08490519-3345

Pour mettre à jour vos informations, rendez-vous dans votre Espace Client.



Réduisez encore plus vos factures grâce au thermostat connecté Voltalis 100% gratuit !

- ✓ Jusqu'à 15% d'économies d'énergie
- ✓ Pilotez vos radiateurs à distance
- ✓ Réduisez vos émissions de CO2

Je découvre

Rendez-vous sur notre site particuliers.primeo-energie.fr



MON CONTRAT

Puissance souscrite

9.0 kVA

Option tarifaire

Base

Nom de l'offre

Fixe

MA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ EN BREF

Abonnement

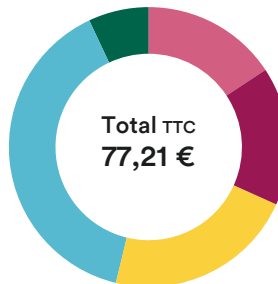
5,40 €

Consommation

30,29 €

Acheminement

17,02 €



Services, Prestations & Frais

0,00 €

Contributions & Taxes

12,13 €

TVA

12,37 €

ABONNEMENT

	Durée (jours)	Prix €/mois	Montant HT	TVA
Du 26/07/2025 au 31/07/2025	6	18,00	3,55 €	5,50 %
Du 01/08/2025 au 01/08/2025	1	18,00	0,59 €	20,00 %
Du 02/08/2025 au 25/08/2025	24	17,49	13,80 €	20,00 %
Total abonnement (dont acheminement 12,54 €)			17,94 €	

CONSOMMATION

	index début	index fin	Quantité (kWh)	Prix €/kWh	Montant HT	TVA
Du 26/07/2025 au 01/08/2025 HP	14193 (réel)	14252 (réel)	59	0,1233	7,27 €	20,00 %
Du 26/07/2025 au 01/08/2025 HC	7094 (réel)	7115 (réel)	21	0,0915	1,92 €	20,00 %
Du 02/08/2025 au 25/08/2025 BASE	7115 (réel)	7339 (réel)	224	0,1142	25,58 €	20,00 %
Total consommation (dont acheminement 4,48 €)			304		34,77 €	

CONTRIBUTIONS & TAXES

	Quantité (kWh)	Prix €/kWh	Montant HT	TVA
Accise sur l'Électricité	70	0,0337	2,36 €	20,00 %
Accise sur l'Électricité	234	0,03	7,02 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement			0,53 €	5,50 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement			2,22 €	20,00 %
Total contributions & taxes			12,13 €	

TOTAL & TVA

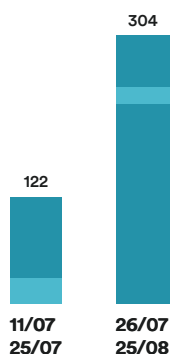
Total facture hors TVA	64,84 €	Montant total 77,21 € TTC
Total TVA à 5,5 %	0,22 €	
Total TVA à 20,0 %	12,15 €	

MA CONSOMMATION

■ Réel ■ Estimé

Evolution de ma consommation en kWh sur 12 mois glissants

■ Base ■ Heures Creuses ■ Heures Pleines



COMMENT MON ABONNEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Mon abonnement journalier est de $(18,00 \text{ €} \times 12 \text{ mois}) / 365 \text{ jours} = 0,59178 \text{ €/jour}$
(18,00 € correspond au montant mensuel contractuel de votre abonnement)

Il y a 6 jours facturés, le montant de mon abonnement est donc de : $0,59178 \text{ €} \times 6 \text{ jours} = 3,55 \text{ € HT}$

Mon abonnement journalier est de $(18,00 \text{ €} \times 12 \text{ mois}) / 365 \text{ jours} = 0,59178 \text{ €/jour}$
(18,00 € correspond au montant mensuel contractuel de votre abonnement)

Il y a 1 jours facturés, le montant de mon abonnement est donc de : $0,59178 \text{ €} \times 1 \text{ jours} = 0,59 \text{ € HT}$

Mon abonnement journalier est de $(17,49 \text{ €} \times 12 \text{ mois}) / 365 \text{ jours} = 0,57501 \text{ €/jour}$
(17,49 € correspond au montant mensuel contractuel de votre abonnement)

Il y a 24 jours facturés, le montant de mon abonnement est donc de : $0,57501 \text{ €} \times 24 \text{ jours} = 13,80 \text{ € HT}$

À QUOI CORRESPONDENT LES CONTRIBUTIONS & TAXES DE MON CONTRAT ?

La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) sert au financement du régime de retraite des industries électriques et gazières. Depuis le 1^{er} août 2021, le montant de la CTA est égal à 21,93% de la partie fixe du tarif d'acheminement appliqué par les gestionnaires des réseaux de distribution d'électricité.

L'Accise sur l'Électricité, également appelée Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE), est depuis 2016 intégrée au budget de l'État.

Elle finance des charges de service public telles que le développement des énergies renouvelables, la production d'électricité en zones non interconnectées, le chèque énergie et la cogénération énergie-chaleur. Calculée en fonction de la consommation, elle est fixée depuis le 1^{er} février 2025 à 0,0337 € par kWh. Elle intègre depuis 2022 une part reversée aux départements et depuis 2023, une part reversée aux communes et intercommunalités.

La TVA à Taux Normal 20% s'applique à toutes les composantes de la facture. Le Taux Réduit de 5,5% passe au Taux Normal de 20% à compter du 01/08/2025.

L'ORIGINE DE MON ÉLECTRICITÉ

Origine 2023 de l'électricité de Primeo Energie : 4,17% thermique (pétrole, gaz, charbon), 93,63% nucléaire, 2,20% renouvelable (biomasse, hydro & marine, éolien, solaire) CO2 : 21,4 g/kWh. Primeo Energie France a eu recours au mix résiduel publié par Pownernext à hauteur de 47.28%. Si offre 100% renouvelable : origine 100% renouvelable.

RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement partiel ou total à la date d'échéance de la facture, les sommes restantes dues seront majorées de plein droit des pénalités de retard calculées sur le montant TTC de la créance et égales à une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur appliqué par la Banque Centrale Européenne. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

RÉCLAMATION

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Client par téléphone au 01 70 23 24 97, via votre espace client ou par courrier à l'adresse mentionnée sur la première page de votre facture.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de Primeo Energie France n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09. Tout sur vos démarches et vos droits sur : <https://www.energie-mediateur.fr> ou au 0 800 112 212 (service et appel gratuits).

MON BILAN DE CONSOMMATION

Retrouvez une synthèse de votre consommation d'électricité.

Période du 11/07/2025 au 25/08/2025

426 kWh soit 109,81 €.

